

## NOTICE EXPLICATIVE : AIDE DU CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

### 1- Contexte

Vous sollicitez une aide de la part du Conseil Régional Occitanie, pour financer votre formation.

#### Le Conseil Régional aide à deux niveaux :

- Finance la formation (coût de la formation)
- Rémunère en cas d'absence de revenus (quand arrêt des droits Pôle Emploi)

Il est important de bien différencier les 2 dispositifs. Selon votre situation, différents documents justificatifs peuvent vous être demandés. Dans tous les cas, je vous demande de me fournir :

- votre copie de carte d'identité
- un RIB

### 2- Les Critères

- Etre demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi (votre projet de formation doit être validé par votre Conseiller)
- Avoir quitté le système de formation initiale **depuis au moins 2 ans** (hors contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, hors contrat de travail dès la sortie de formation initiale)

**Les apprentis ou contrats de professionnalisation de niveau 1 ne sont pas éligibles.**

- Ne pas avoir bénéficié d'un financement sur fonds publics dans les 12 mois précédant l'entrée en formation.
- **Ne pas avoir démissionné ou négocié un licenciement dans l'objectif d'intégrer la formation.**

### 3- Ordre de priorité

Le nombre de places pour bénéficier de l'aide du Conseil Régional est limité, voici l'ordre de priorité :

- Candidat ayant le plus bas niveau de qualification
- Candidat ayant un diplôme non utilisé depuis plus de 5 ans ou non utilisable (contraintes médicales travailleurs handicapés)
- Pour les candidats ayant déjà un niveau 1, sera étudiée la pertinence d'une reprise d'étude par rapport au diplôme déjà obtenu.
- Si dans une catégorie donnée, il y a plusieurs dossiers recevables, la priorité sera donnée à la qualité du projet professionnel / meilleur dossier sur le plan pédagogique.

**Les aides sont allouées à la suite d'une décision du Centre de Formation et du Conseil Régional. Elles n'ont pas un caractère automatique. Vous devez attendre la décision du Conseil Régional qui se fera par le biais du Centre de Formation. La prise en charge sera notifiée dans le Contrat de Formation.**

### TOULOUSE TECH FORMATION PROFESSIONNELLE TOULOUSE INP (ENSAT / ENSEEIHT / ENSIACET) & INSA TOULOUSE

TTFP Site de Labège : Toulouse INP, 6 allée Emile Monso – BP 34038 – 31 029 TOULOUSE CEDEX 4 – Tél. : 05.34.32.31.08

TTFP Site de Rangueil : INSA Toulouse, 135 avenue de Rangueil – 31 077 TOULOUSE CEDEX 4 – Tél. : 05.61.55.95.68

**contact@toulousetech-formation.fr – www.toulousetech-formation.fr**

#### 4- Procédure

Vous devez remplir la « Fiche Individuelle de Renseignements » que Toulouse Tech Formation Professionnelle vous transmettra suite aux résultats d'admission.

Cette fiche doit être accompagnée **d'un CV et d'une lettre de motivation qui définit votre projet professionnel.**

Ces documents seront transmis au Conseil Régional par l'intermédiaire du Service de Formation Continue.

**ATTENTION : Il est important de remplir la Fiche Individuelle avec la plus grande vigilance notamment concernant votre rémunération pendant la formation (voir la fiche en exemple). Une fois ce document validé par le Conseil Régional, nous ne pouvons pas apporter de modifications.**

- a) **Vous avez une rémunération de la part de Pôle Emploi.** Vous devez fournir au service Formation Continue **une prescription de formation** que le Pôle Emploi vous délivre suite à l'acceptation de votre projet de formation. Ce document est obligatoire.
- b) **Vous n'avez aucune rémunération et sollicitez l'aide du Conseil Régional.** Vous devez fournir les pièces justificatives suivantes : carte d'identité recto/verso, attestation carte vitale, RIB et vos bulletins de salaire justifiant de 6 mois d'activité salariée (ou 910 heures) sur un an. La demande n'est pas obligatoirement satisfaite, le nombre de places est limité.

Concernant la complétude de ce dossier, j'attire votre attention en particulier sur la page 2 : « votre parcours / vos formations antérieures », le document doit être rempli très précisément, au mois près. Il ne faut pas de période non renseignées, tout doit apparaître, avec ou sans activités professionnelles depuis la fin de vos études initiales.

Tout dossier mal rempli ou incomplet ne pourra pas être traité dans les délais et **retardera le premier versement de rémunération.**

**ATTENTION : La rémunération accordée par le Conseil Régional ne couvre pas la totalité de la durée de formation sur 1 an, elle atteint sa limite au bout de 1 200 heures de formation ce qui équivaut environ à 10 mois de rémunération.**

#### 5- Contrôle des présences - versement de la rémunération

Quelle que soit votre date de rentrée, le premier versement de votre rémunération se fera au mois de décembre. Le versement sera rétroactif à votre date de rentrée. Tous les mois, vous devez remettre la feuille d'émargement (en annexe) signée pour chaque jour de présence à l'antenne Formation Continue de l'Ecole ou moi-même.

**Ce n'est qu'à la réception de cette feuille (à partir du 28 de chaque mois) que nous pourrons l'enregistrer pour déclencher la rémunération du Conseil Régional si vous la percevez.**

**Dans tous les autres cas, cette feuille reste néanmoins obligatoire comme le stipule le code du travail.**

L'équipe du service Toulouse Tech Formation Professionnelle se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Contacts :

1. INP TOULOUSE : [diplomant@toulousetech-formation.fr](mailto:diplomant@toulousetech-formation.fr) – 05 34 32 31 06
2. INSA TOULOUSE : [jessica.autolitano@insa-toulouse.fr](mailto:jessica.autolitano@insa-toulouse.fr) – 05 61 55 95 68

**Merci de me retourner le bordereau de retour de la page suivante signé !**

**TOULOUSE TECH FORMATION PROFESSIONNELLE  
TOULOUSE INP (ENSAT / ENSEEIHT / ENSIACET) & INSA TOULOUSE**

TTFP Site de Labège : Toulouse INP, 6 allée Emile Monso – BP 34038 – 31 029 TOULOUSE CEDEX 4 – Tél. : 05.34.32.31.08

TTFP Site de Rangueil : INSA Toulouse, 135 avenue de Rangueil – 31 077 TOULOUSE CEDEX 4 – Tél : 05.61.55.95.68

[contact@toulousetech-formation.fr](mailto:contact@toulousetech-formation.fr) – [www.toulousetech-formation.fr](http://www.toulousetech-formation.fr)

## 6. Bordereau de retour

Je, soussigné Mme/M ..... , déclare avoir bien pris connaissance de la notice explicative à l'attention des demandeurs d'emploi.

A .....

Signature du stagiaire :

Le .....